

Travaux forestiers

RNCP10545 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BEPA — Brevet d'études professionnelles agricoles
Code(s) NSF	213
Formacode(s)	21042
Code(s) ROME	A1201, A1205
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut se destiner soit à la sylviculture, soit au bûcheronnage. Dans les deux cas, il assure le déroulement des chantiers et en apprécie la rentabilité économique dans un cadre de gestion multifonctionnelle de la forêt.

En sylviculture, il prépare les sols, veille à la qualité des plants qu'il reçoit, les prépare et les met en terre. Il fertilise, traite, dépresse, débroussaille, élague, taille, éclaircit les plants pour en assurer la croissance. Il peut, en parallèle, effectuer des travaux d'entretien des milieux naturels remarquables et des infrastructures forestières.

En bûcheronnage, il maîtrise les différentes techniques d'abattage et les applique en fonction du chantier sur lequel il travaille. Il coupe l'arbre en dirigeant sa chute et en réalise le façonnage, le débardage et l'ébranchage. Il peut aussi parfois réaliser des travaux simples de sylviculture et participer à des travaux d'aménagement forestier.

Il est amené à utiliser et entretenir du matériel mécanisé en bûcheronnage comme en sylviculture.

L'emploi requiert d'être autonome - autonomie régulée par contact direct avec l'employeur et se renforçant avec l'expérience professionnelle - et responsable, dans la limite de ses attributions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le référentiel présente la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.

Capacités générales

C 1 : Mobiliser les bases de la communication nécessaires à la vie professionnelle, sociale et citoyenne

C 2 : Mobiliser des repères historiques, géographiques et socio-économiques pour se situer dans la société

C 3 : Mobiliser des connaissances de base dans les domaines scientifiques et techniques

C 4 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable

Capacités professionnelles

C 5- Identifier les éléments du contexte socio-économique de l'activité d'aménagement

C 6- Présenter les composantes et le fonctionnement d'un processus d'aménagement dans une perspective de durabilité

C 7- Organiser son travail dans une perspective de sécurité

C 8- Identifier les caractéristiques d'un peuplement forestier

C 9- Réaliser des travaux d'entretien et de renouvellement des peuplements dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité

C 10- Réaliser des travaux d'exploitation forestière dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité pour le compte d'un entrepreneur de travaux forestiers, d'un exploitant forestier, d'une entreprise d'aménagements paysagers effectuant des travaux d'élagage, d'une coopérative forestière, d'un propriétaire forestier, d'un pépiniériste forestier ou de l'Office National des Forêts.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

sylviculteur, bûcheron, ouvrier élagueur, agent technique forestier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique, Non-durabilité de l'emploi
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 695
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	39 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

/

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP2375

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10545/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	450 €
Coût moyen par dossier	450 €
Durée moyenne	21 h
Période	09/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.